



# Efficiency, Independence and Autonomy of the Supervisory Body and its Relays

*« Le bon fonctionnement des infrastructures de marché est la clé de voûte de la crédibilité du secteur des assurances. »*

*Mamadou KONE, Membre du BE de la FANAF*



# Plan de la présentation

2



## Analyse de l'efficacité du dispositif actuel

- Présentation du dispositif actuel
- Analyse SWOT du dispositif actuel de supervision

## Indépendance budgétaire comme facteur d'autonomie

- Le processus de financement actuel et ses imperfections
- Appliquer les dispositions des articles 55 et 56 du traité CIMA

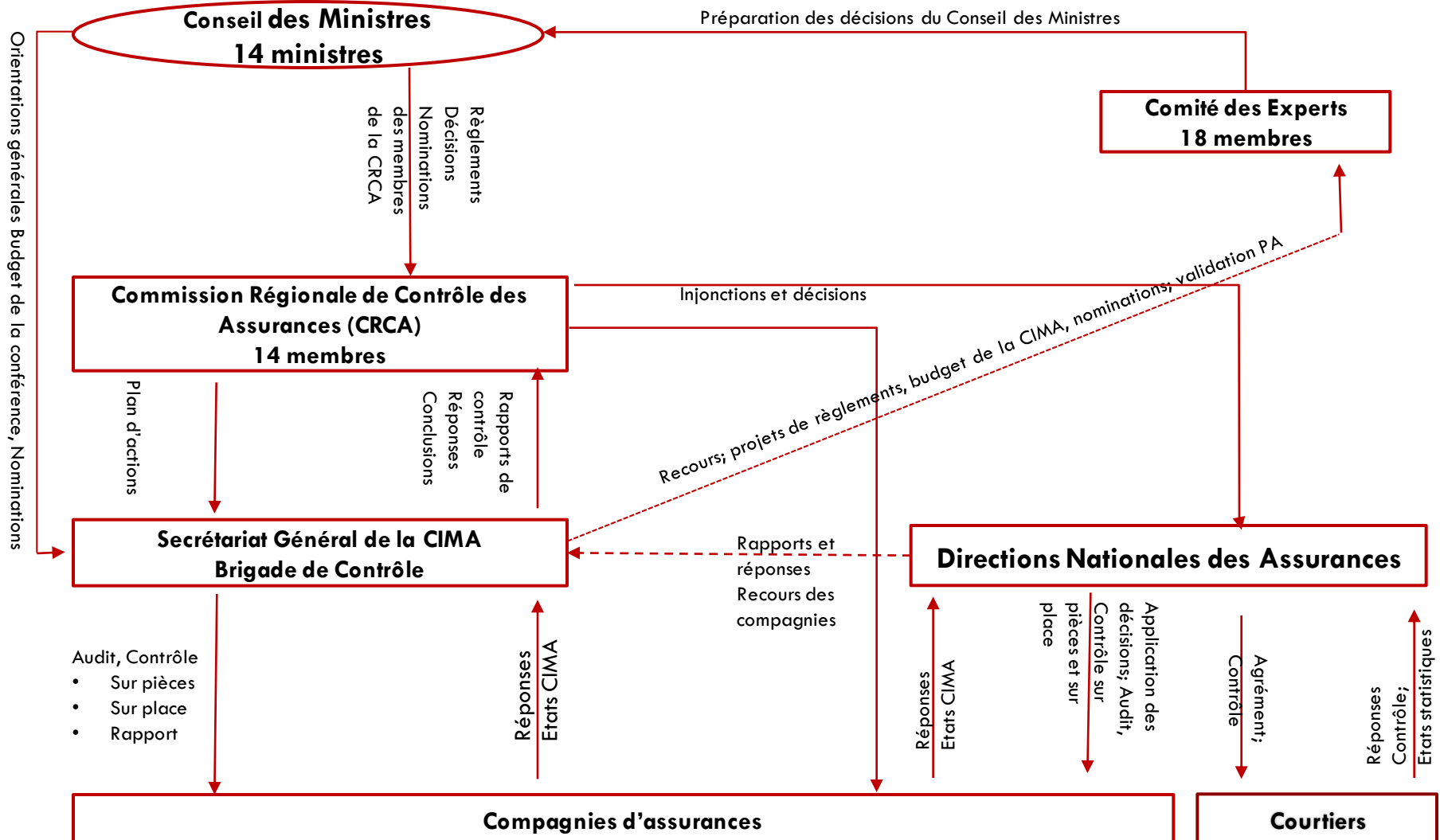
## Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, d'efficacité et de probité

- La Commission Régionale de Contrôle des Assurances
- Le Comité des Experts
- Le Secrétariat Général de la CIMA
- Les Directions Nationales des Assurances
- La place de l'autorégulation

## Conclusion

# Présentation du dispositif actuel : Les institutions et l'environnement du contrôle

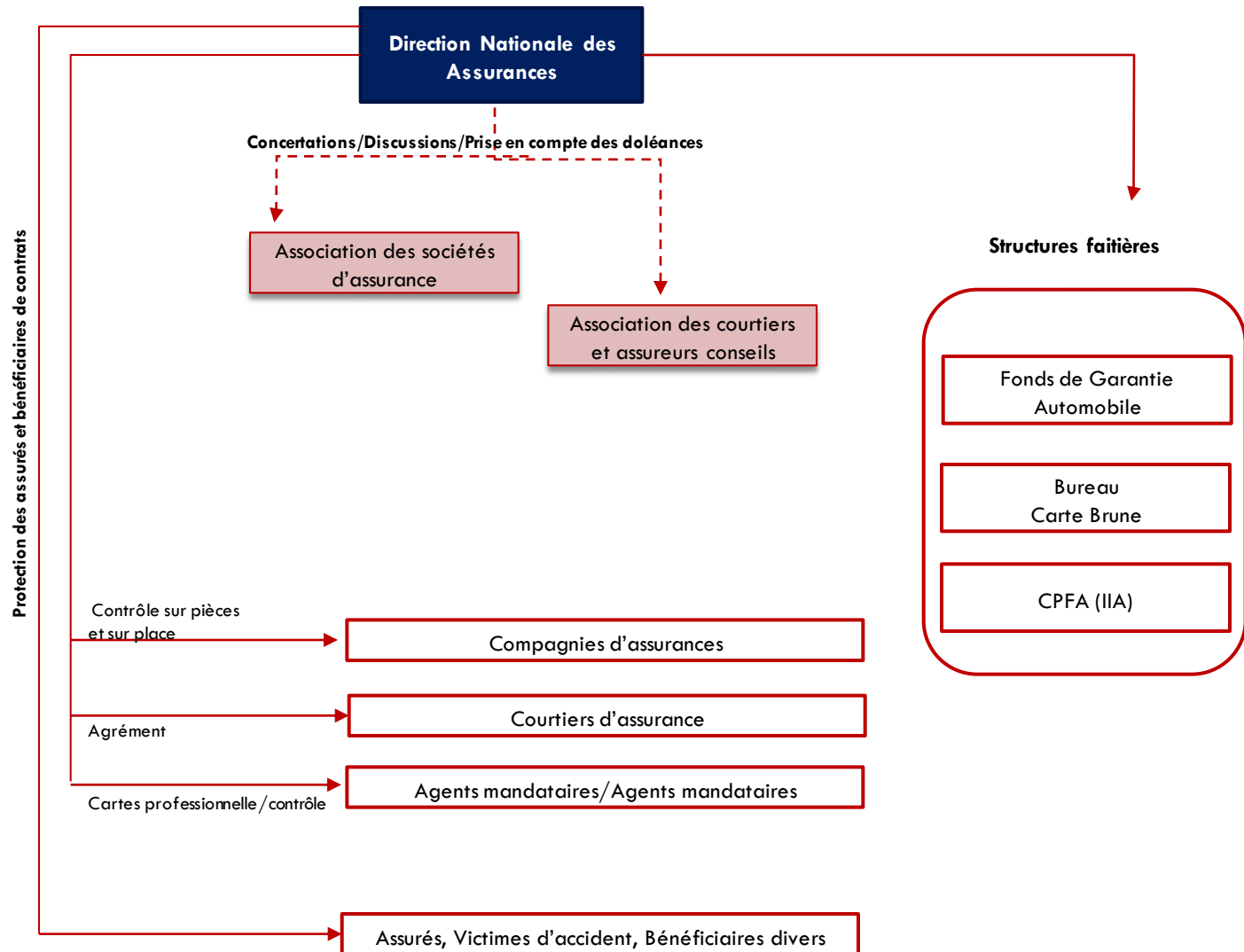
3



# Présentation du dispositif actuel : Les institutions et l'environnement du contrôle

4

## Ecosystème d'une DNA en 1995



# Présentation du dispositif actuel : Les institutions et l'environnement du contrôle

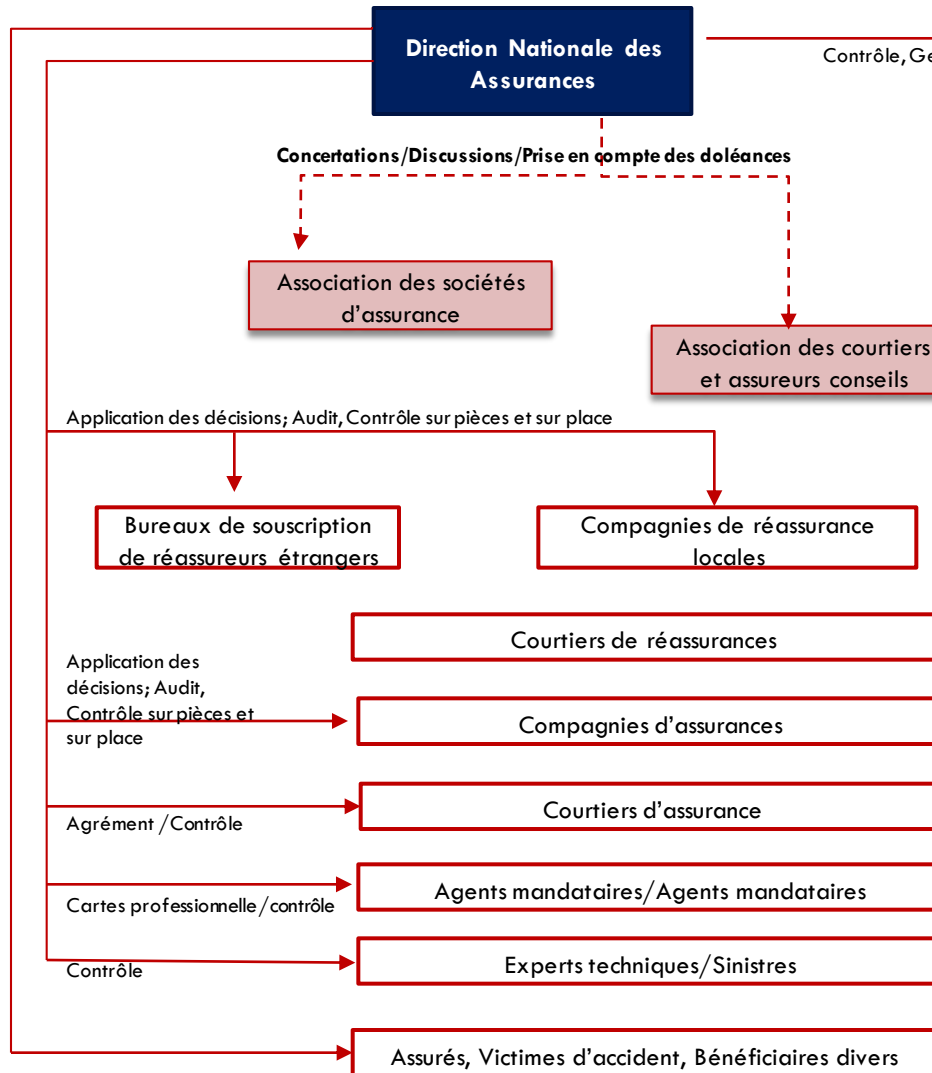
5

## Ecosystème d'une DNA en 2019

### Partenaires extérieurs

- Gestionnaire de risk maladie
- Réassureurs étrangers
- Association des experts
- Banques et SGI
- Caisses de Sécurité Sociale
- Opérateurs de Téléphonie Mobile
- Ecoles de formation

Protection des assurés et bénéficiaires de contrats



### Structures faitières

- Pool TPV
- Fonds de Garantie Automobile
- Bureau Carte Rose/Carte Brune
- CPFA (IIA)

# Analyse SWOT du dispositif actuel de supervision

6

## Strengths/Forces

- Code unique des assurances pour 14 pays
- Dispositif unique du droit des affaires dans les différents pays de la CIMA
- Caractère régional de l'autorité de supervision permettant de mutualiser les expériences entre différents pays et de neutraliser en partie les interférences politiques
- Une procédure de recrutement efficace pour le corps des commissaires contrôleurs
- Une équipe de commissaires contrôleurs globalement compétente

# Analyse SWOT du dispositif actuel de supervision

7

## Weaknesses/Faiblesses

- Processus de financement astreint à la lourdeur de la bureaucratie dans certains Etats
- Dispositif coûteux en raison du coûts des déplacements que nécessite le contrôle régional
- Dispositif encore basé sur l'observation des indicateurs clés de solvabilité au détriment de la bonne connaissance de la réalité interne de certaines entreprises
- Temps d'actions parfois trop long entre l'observation d'une mauvaise pratique et la sanction effective devant corriger cette mauvaise pratique
- Précarité de la qualité de Membre de certains membres (DNA) de la CRCA liés au changements politique intervenus dans leur pays ou changement du Ministre des Finances
- Les Secrétaires généraux (SG, SGA) viennent, pour une courte période, très souvent de la fonction publique de leur pays, avant d'y repartir, de sorte qu'ils peuvent hésiter à adopter des mesures mal vues dans leur pays
- Des politiques de rémunération insuffisamment tournées vers la performance
- Dispositif de recours ne garantissant pas un examen indépendant des dossiers de recours introduits par les compagnies d'assurance
- L'absence d'un dispositif d'autorégulation pouvant permettre de constituer un rideau de contrôle de premier niveau

# Analyse SWOT du dispositif actuel de supervision

8

## **Opportunities/ Opportunités**

- Opportunités de rapprochement avec les autres autorités de contrôle banques, marchés financiers et institutions de protection sociale
- L'ouverture à la coopération internationale
- Les standards internationaux du contrôle des assurances: les ICP de l'IAIS



# Analyse SWOT du dispositif actuel de supervision

## Threats/Menaces

- Le refus d'application de certaines dispositions du traité CIMA et/ou du code des assurances par l'appareil judiciaire dans certains Etats ou par certaines administrations fiscales
- Lenteur dans la mise en œuvre par certains Etats de l'avis favorable délivré par la CRCA dans le cadre des demandes d'agrément
- Perception négative du secteur des assurances pouvant affecter la crédibilité du régulateur
- Conflit d'intérêt potentiel affectant la qualité de membre de la CRCA de certaines institutions et pouvant affecter l'indépendance de la CRCA
- Les moyens fournis aux DNA sont très restreints et celles-ci ont, de ce fait, du mal à attirer et garder du personnel compétent.
- Détournement des moyens financiers destinés à la supervision vers d'autres administrations

## Indépendance budgétaire comme facteur d'autonomie

10

Le processus de financement actuel et ses imperfections

Appliquer les dispositions des articles 55 et 56 du traité CIMA

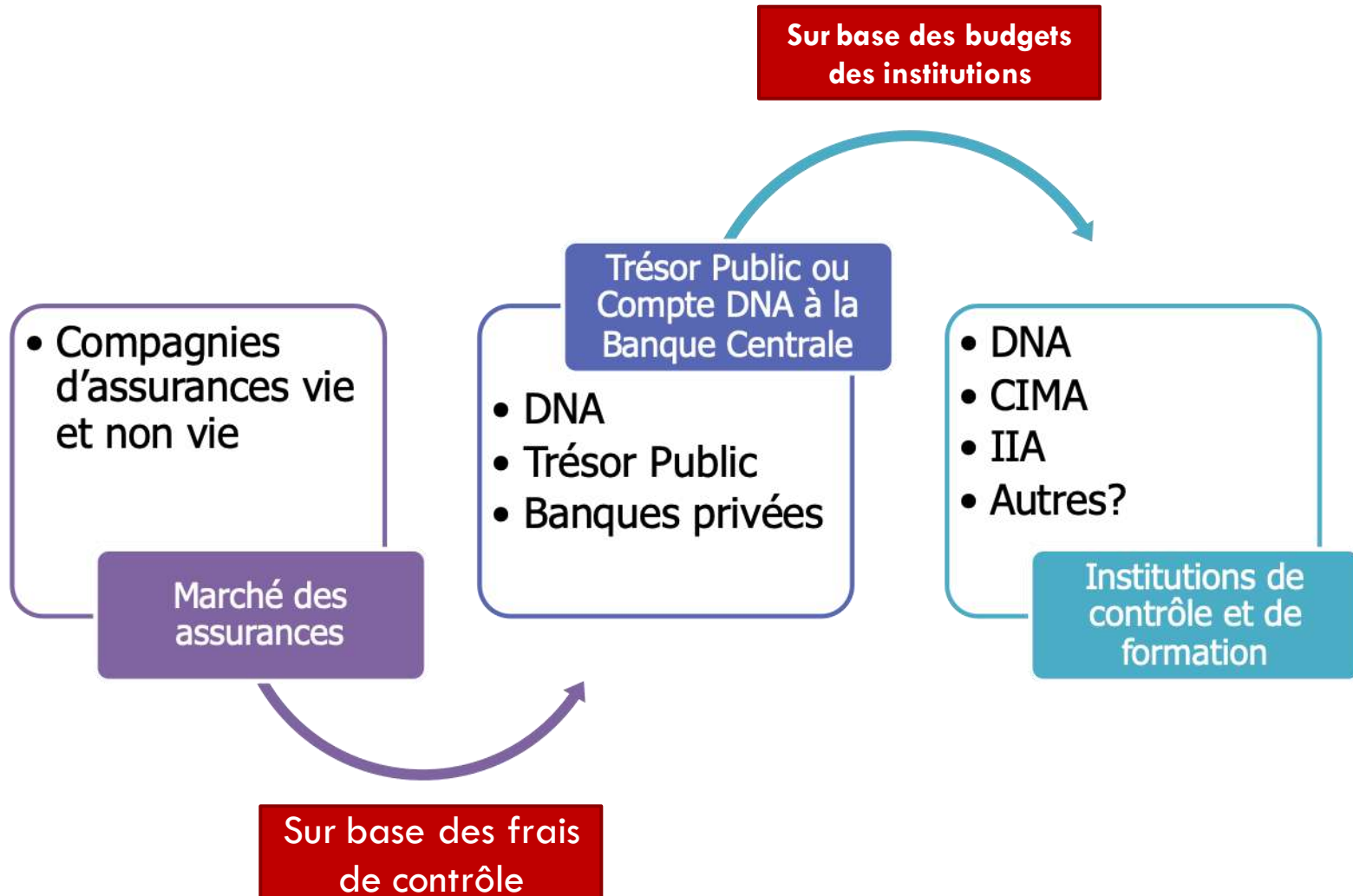
## Le processus de financement actuel et ses imperfections: Situation des frais contrôle actuel

11

Pays	Chiffres d'affaires 2017	Taux de frais de contrôle	Frais contrôle
Bénin	51,636,483,066	1.50%	774,547,246
Burkina Faso	73,827,357,132	1.50%	1,107,410,357
Cameroun	195,562,423,558	1.50%	2,933,436,353
Congo	93,367,393,517	5%	4,668,369,676
RCA	4,639,110,104	6%	278,346,606
Côte D'Ivoire	338,100,621,787	1.25%	4,226,257,772
Gabon	95,785,228,578	1.75%	1,676,241,500
Mali	45,071,574,900	2%	901,431,498
Niger	28,413,724,385	1.50%	426,205,866
Sénégal	160,341,425,588	1.50%	2,405,121,384
Tchad	12,152,276,312	2.50%	303,806,908
Togo	58,192,484,263	2%	1,163,849,685
<b>Total</b>	<b>1,157,090,103,189</b>		<b>20,865,024,852</b>

# Indépendance Budgétaire comme facteur d'autonomie: Mécanisme de financement des organes

12



## Appliquer les dispositions des articles 55 et 56 du traité CIMA

13

### Article 55 du traité

- Le Conseil fixe chaque année, suivant une clé qu'il détermine, les contributions des Etats au fonctionnement des organes de la Conférence et de l'IIA
- Le Ministre dans chaque État membre notifie aux sociétés le montant de leurs contributions en distinguant les parts affectées aux organes de la Conférence, à l'IIA et aux charges de fonctionnement des DNA.

### Article 56 du traité

- Dans chaque État membre, les sociétés versent leurs contributions sur un compte ouvert auprès d'une banque centrale de la zone franc au nom de la DNA.
- Le DNA transfère aux organes de la Conférence et à l'IIA la part de contribution qui leur revient dès paiement
- Le DNA adresse chaque fin de semestre un état récapitulatif, par société, des appels de contributions et des règlements effectués en leur faveur.

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

14

**Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA)**

**Comité des Experts**

**Secrétariat Général**

**Directions Nationales des Assurances**

**Autorégulation**

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

15

## Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA)

### Composition

- 3 Membres hors Etats nommés par le Conseil des Ministres (Jurisconsulte ou CCJA, Personnalité des Assurances et Banques Centrales)
- 6 représentants des Etats nommés sur la base d'une compétence avérée et dotés d'une haute probité morale
- Avant l'examen des candidatures par le conseil des Ministres, les dossiers sont examinés par un cabinet international indépendant qui émet un avis technique sur la capacité intellectuelle, morale et professionnelle des candidats.

### Mandat

- Mandat de trois ans renouvelable une fois
- Membres non révocable sauf situation exceptionnelle lié à la moralité
- Neutraliser les liens hiérarchiques entre le fonctionnaire membre et son administration d'origine
- Engagement déontologique à signer et à publier

### Rémunération

- Prise en charge et indemnité de session
- Indemnité annuelle de représentation
- Indemnité de fin de mandat conséquente tenant compte du fait que les membres sont amenés à ne pas travailler dans les entités sous contrôle pendant un délai de 2 ans
- Rendre publiques l'ensemble des indemnités perçues au cours d'une année donnée

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

16

## Comité des Experts

### Composition

- 14 représentants des Directions Nationales des Assurances non membres de la CRCA
- 2 Représentants de la FANAF
- Experts pour des questions spécifiques.

### Mandat

- Pas de mandant spécifique.
- Peuvent être révoqués par leurs administration d'origine ou organisation d'origine.

### Rémunérations et Attributions

- Prise en charge et frais de transport
- Emet un avis technique sur les projets de règlements et sur les projets de budgets à soumettre au Conseil des Ministres
- Examine les projets de recours des compagnies d'assurance et soumet un avis au Conseil des Ministres



# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

17

## Secrétariat Général de la CIMA

### Secrétaires Généraux

- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général Adjoint
- Nommés par le Conseil des Ministres sur la base d'un appel à candidature ouvert à toutes les compétences.
- Mandat de 5 ans renouvelable une fois
- Avant l'examen des candidatures par le conseil des Ministres, les dossiers sont examinés par un cabinet international indépendant qui émet un avis technique sur la capacité intellectuelle, morale et professionnelle des candidats.
- Un contrat d'objectifs fixé par le conseil des ministres
- L'instauration d'une scorecard et une politique de rémunération basée sur la performance
- Un plan de sortie des secrétaires généraux leur garantissant une fin de carrière honorable

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

18

## Secrétariat Général de la CIMA

### Commissaires contrôleurs

- Mandat de 5 ans renouvelable
- Contrat d'objectifs avec performance individualisée
- L'instauration une politique de rémunération basée sur la performance
- Accélérer la politique de diversification des compétences de base des commissaires contrôleurs (Actuariat, Juriste, Technicien d'assurance, Expert comptable, Informaticien,..)
- Mettre en place un dispositif efficace permettant de détecter les situations de conflits d'intérêt, de corruption et d'atteinte à l'éthique avec les sanctions appropriées.

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

19

## Direction Nationale Des Assurances : Etat des lieux du personnel

### Situation des effectifs des DNA de la zone CIMA

Pays	Contrôleurs	Autres Cadres	Agents de maitrise	employés	Total
<b>Bénin</b>	3	4	2	2	11
<b>Burkina</b>	13	0	6	1	20
<b>Cameroun</b>					0
<b>RCA</b>					0
<b>Congo</b>					0
<b>Côte d'Ivoire</b>	13	7	10	5	35
<b>Gabon</b>					0
<b>Guinée Equat.</b>					0
<b>Mali</b>	10				10
<b>Niger</b>	4	8		6	18
<b>Sénégal</b>	8	1		9	18
<b>Tchad</b>	10				10
<b>Togo</b>	8	1	3	3	15
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>137</b>

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

20

## Direction Nationale Des Assurances : Etat des lieux du personnel

**Un besoin d'effectif pour résorber les besoins d'une régulation de proximité efficace**

- On estime à peu près 200 personnes travaillant dans les DNA.
- Environ 50% de cet effectif représente les contrôleurs d'assurance
- On note qu'une bonne moitié des contrôleurs occupe des postes de responsabilité administrative (Directeur, Sous Directeur, Chef de Service, chef de bureau,...) privant ainsi les DNA de ressources destinées réellement au contrôle
- On note dans la plupart des cas l'absence de ressources humaines spécialisées en informatique, actuariat et statistiques

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

21

## Direction Nationale Des Assurances

### Statuts

- Harmoniser les statuts des directions nationales des assurances.
- Etablir un organigramme type d'une direction nationale des assurances

### Attributions/Moyens

- Continuer le rôle de relais de la Commission Régionale de contrôle
- Avoir un contrat d'objectifs et un plan d'actions annuel dont un compte rendu d'exécution est transmis au Ministre en charge des assurances
- Moyens à renforcer par le dispositif de collecte direct des frais de contribution devant financer le budget

### Personnel

- Définir au niveau un corps spécial de contrôleurs harmonisé dans les différents Etats
- Protéger la DNA pour ne pas qu'elle soit le lieu d'affectation des parents de certaines autorités en raison de certains avantages supposés ou réel du personnel
- Mettre en place une procédure spéciale de recrutement du personnel clé
- Plan de formation et politique de rémunération basée sur la performance

# Restructurer les organes de supervision autour des valeurs d'indépendance, de probité et d'efficacité

22

## La place laissée à l'autorégulation

### L'adoption de règles déontologiques contraignantes au sein de la profession

- Instauration de code déontologie sur chaque marché
  - Déclinaison en interne dans chaque compagnie du code de déontologie du marché
  - Faire signer une lettre d'engagement sur l'éthique par chaque Directeur Général dont la société est membre de l'association des assureurs
- Instauration des comités d'éthique sur chaque marché
  - Des comités pluridisciplinaires assureurs, intermédiaires, experts, réassureurs
  - Décisions du comité d'éthique à publier au sein de la profession et dans les journaux d'annonces légales

### La mise en place d'un comité consultatif au sein de chaque marché

- **Rôle du Comité**
  - Arbitrage des litiges entre les différents acteurs
  - Lutte contre le dumping et la sous tarification
  - Emettre un avis consultatif préalablement de nouveaux entrants
- **Définir la composition des membres du comité consultatif:**
  - L'Association Professionnelle des sociétés d'assurances
  - L'Association Nationale des courtiers et autres intermédiaires

# Merci

